



## quotité hebdomadaire: 75%+100%

Par **loueli**, le **24/12/2009** à **14:02**

bonjour

Je suis enseignante à 75%, j'ai accepté de faire un stage filé en octobre 2009: tous les jeudis et vendredis, (les autres jours je suis dans ma classe).J'ai accepté ce stage car le responsable de la formation m'avait dit que je serai à 100% durant ces 4 semaines.

OR : après un recours gracieux refusé, ma paie sera octobre à 75% dont 8 jours à 100% de mon salaire.Est-ce Normal d'avoir 2 quotité dans la semaine? et j ai travaillé le même nombre d'heure qu'un temps complet durant ces 4 semaines : mais pas ma paie ?????Merci pour votre aide, cordialement, MLW

Par **jeetendra**, le **24/12/2009** à **16:35**

[fluo]Direction Départementale du travail [/fluo]  
12 RUE DE LA FRATERNITE  
BP 1767  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 04 70 48 18 00

Bonjour, prenez contact avec la Direction du Travail à Moulins, ils tiennent des permanences juridiques en Droit du Travail et vous renseigneront efficacement relativement à vos préoccupations professionnelles, bonne fete de noel à vous.

Par **loueli**, le **24/12/2009** à **17:41**

Merci pour l adresse.

J'aimerais avoir des témoignages d'enseignant à temps partiel, ayant suivi un stage de formation nécessitant un temps complet: quelles conséquences alors sur leur salaire ? durant ce stage??

merci, !